

## La filière forêt-bois de Bourgogne-Franche-Comté : quelles trajectoires pour les massifs forestiers d'ici 2040 ?

La filière forêt-bois de la région Bourgogne-Franche-Comté est confrontée à de nombreux défis, en particulier liés aux crises sanitaires et au changement climatique. Face à ce constat, une étude prospective a été commandée par le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire, cofinancée par la Région Bourgogne-Franche-Comté et l'interprofession Fibois. Elle a été réalisée par Solagro, Eepos et Futuribles de septembre 2024 à mars 2026<sup>1</sup>. Elle montre que l'avenir de la filière dépend fortement de l'importance donnée au rôle économique des forêts et du choix des modes de gestion sylvicole. Il apparaît aussi que les espaces de concertation, internes à la filière ou avec la société civile, sont à renforcer.

**A**vec plus de 1,7 million d'hectares de forêt, la Bourgogne-Franche-Comté (BFC) est une région forestière majeure. Les principales essences exploitées sont le sapin, l'épicéa, le Douglas, le chêne et le hêtre. Sa filière bois contribue à 15 % des prélèvements nationaux, génère 8,4 millions de mètres cubes (Mm<sup>3</sup>) par an (dont environ 39 % de bois d'œuvre) et représente 20 000 emplois dans la région. Alors que le [contrat forêt-bois régional](#) porte une vision ambitieuse pour la décennie 2018-2028, fondée sur une augmentation durable de la récolte, la filière fait face à des défis de grande ampleur, notamment liés aux crises sanitaires et au changement climatique. La région a en effet connu une baisse de 25 % de la production biologique nette entre 2020 et 2024 (passant de 10,3 à 7,7 Mm<sup>3</sup>/an)<sup>2</sup>, entre autres causée par l'épidémie de scolytes, insectes ravageurs des épicéas<sup>3</sup>. Ces aléas s'accompagnent d'épisodes significatifs de dépérissement et de mortalité dus aux sécheresses. À l'aval, la filière souffre d'un manque de main-d'œuvre et elle est confrontée à un contexte économique et politique fluctuant : crise de l'énergie, nouvelles réglementations, etc. Dans le même temps, les attentes sociétales se renforcent quant aux usages de la forêt, à la préservation de la biodiversité, aux aménités paysagères, etc.

Face à ces défis, la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) de Bourgogne-Franche-Comté a commandé une étude prospective, cofinancée par le Conseil régional et l'interprofession Fibois BFC. Elle a été confiée à un consortium Solagro, Eepos et Futuribles et s'est

déroulée de septembre 2024 à mars 2026. Elle visait à explorer les futurs probables de la filière forêt-bois régionale d'ici à 2040, et à mobiliser les acteurs locaux autour de cet exercice : propriétaires, gestionnaires, entreprises de travaux forestiers, industriels du bois, administrations, collectivités territoriales, associations de protection de l'environnement, etc. Elle s'est focalisée sur trois territoires contrastés : le massif du Morvan, celui du Jura, et les peuplements feuillus du Val de Saône et du Fossé bressan (figure 1). Des ateliers y ont été organisés avec les parties prenantes afin de construire des scénarios prospectifs, d'envisager leurs conséquences et de servir de base à des enseignements à l'échelle régionale<sup>4</sup>.

Cette *Analyse* décrit les trajectoires d'évolution de la filière forêt-bois de BFC d'ici à 2040. La première partie présente les trois territoires d'étude. La deuxième aborde les risques associés aux trajectoires tendancielles, de déclin et de crise. La troisième partie présente trois trajectoires alternatives pouvant être envisagées pour faire face à ces risques.

### 1 - Trois territoires contrastés représentatifs de la diversité des enjeux régionaux

#### Jura : penser l'après-crise des scolytes

Le massif du Jura (figure 2) compte 360 000 ha de forêts, pour un taux de boisement de plus de 40 %. Un tiers de la surface forestière est public (très largement en propriété communale), contre une moyenne nationale d'environ 25 %. Les peuplements forestiers y sont composés à 43 % de résineux, majoritairement des sapins et des

épicéas. En 2022, ceux-ci ont fourni environ 2 Mm<sup>3</sup> de bois, dont 1,4 Mm<sup>3</sup> de bois d'œuvre (BO)<sup>5</sup>. Depuis 2018, d'importants épisodes de sécheresse estivale et de douceur hivernale ont rendu ces peuplements vulnérables aux scolytes<sup>6</sup>. Avec des taux annuels de mortalité et de prélèvement estimés respectivement à 20 % et 132 % de l'accroissement biologique<sup>7</sup>, le massif est dans une dynamique de décapitalisation. En résultent une saturation de l'outil industriel local et une hausse de l'export des bois récoltés vers d'autres régions.

1. Solagro, Eepos, Futuribles, 2026, *La filière forêt-bois face aux enjeux climatiques, sanitaires et sociétaux. Une prospective de la filière et de ses acteurs en Bourgogne-Franche-Comté à horizon 2040*, rapport pour le ministère de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire et de la Souveraineté alimentaire : <https://agriculture.gouv.fr/la-filiere-foret-bois-face-aux-enjeux-climatiques-sanitaires-et-societaux>

2. IGN, 2024, *Inventaire Forestier National 2024*.

3. Chambre régionale des Comptes BFC, 2024, *L'accélération du changement climatique : un défi majeur pour les forêts de Bourgogne-Franche Comté*.

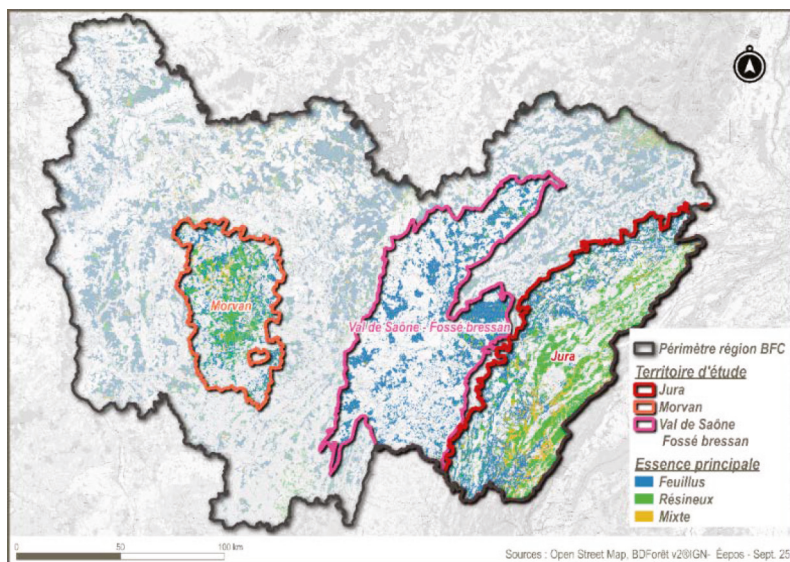
4. La méthode d'analyse morphologique a été utilisée. Elle consiste à décomposer le système étudié (ici, la filière forêt-bois) en un ensemble de variables-clés, pour lesquelles des hypothèses d'évolution sont construites. Leur combinaison permet de construire des scénarios d'évolution cohérents.

5. INSEE, 2025, *La filière forêt-bois dans l'Arc jurassien franco-suisse*.

6. En particulier le scolyte typographe (*Ips typographus*) spécifique de l'épicéa.

7. IGN, 2024 (*op. cit.*), données traitées à l'échelle du massif par Eepos.

Figure 1 - Localisation des trois territoires d'étude dans la région BFC



Source : Eepos, d'après données IGN 2024

Figure 2 - Massif d'épicéas touché par les scolytes dans le Jura

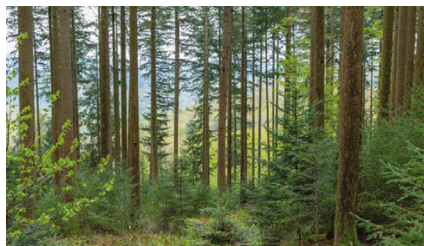


Source : Fibois BFC

### Morvan : conserver une fonction productive dans un contexte incertain

Doté d'environ 140 000 ha de forêts, dont une grande majorité est privée, le Morvan (figure 3) est un massif productif spécialisé dans le résineux. Ce territoire est pionnier dans la sylviculture et la transformation du Douglas. Introduit à grande échelle dans la région BFC dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, il représente aujourd'hui la grande majorité des 45 % de surface forestière occupés par des peuplements résineux et 25 % des sciages de la région Bourgogne-Franche-Comté. Le développement de la douglasaie a cependant suscité des oppositions locales, en raison de la transformation du paysage qui en a résulté (ex. : plantations monospécifiques, structure homogène des forêts). Aujourd'hui, les peuplements de Douglas arrivent à maturité et sont exploités par des coupes qui peuvent significativement marquer le paysage et raviver les oppositions, bien qu'elles s'inscrivent en général dans le cadre de documents de gestion durable de la forêt. L'outil de transformation a une capacité de sciage d'environ 1 Mm<sup>3</sup>/an, alimentée pour moitié par des bois du massif. Le taux de prélèvement est proche de 100 % de la croissance biologique. Depuis quelques années, l'intensité des prélèvements tend à diminuer, notamment en réponse aux attentes sociétales. La filière souffre d'un manque chronique de main-d'œuvre et le parc de scieries doit s'adapter à une augmentation des

Figure 3 - Douglasaie dans le massif du Morvan



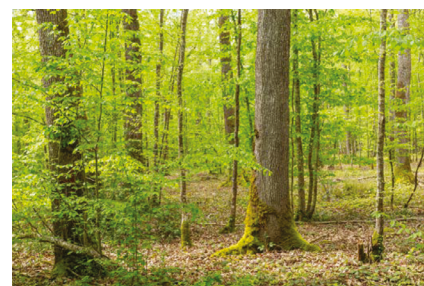
Source : Fibois BFC

diamètres des bois récoltés. Néanmoins, le dialogue territorial animé par le Parc naturel régional est de qualité, attestant de la volonté de faire évoluer la sylviculture du Douglas vers d'autres types de gestion, mixtes et irrégulières, tout en diminuant l'intensité des coupes (déjà observée) et en diversifiant les ressources exploitées.

### Val de Saône et Fossé bressan : une filière à restructurer

Ce massif forestier, qui ne dispose pas d'une identité territoriale forte, correspond pour cette étude à la sylvo-écorégion « Saône-Bresse-Dombes » (figure 4). Ses 200 000 ha de forêts, composés à 94 % de feuillus, notamment des chênaies, donnent une récolte annuelle de 0,8 Mm<sup>3</sup>, dont 25 % sont destinés aux filières de BO. Ce territoire souffre d'un manque de dessertes forestières et d'un défaut de mise en gestion des parcelles, notamment à cause du morcellement foncier. On constate une baisse tendancielle de la qualité des bois feuillus, attribuable à une moindre implication des propriétaires dans la gestion sylvicole, ainsi qu'à l'augmentation des bois « piqués », attaqués par des ravageurs. En parallèle, la demande en bois d'industrie et bois énergie (BIBE) croît. Bien qu'elle offre de nouveaux débouchés, elle fait craindre une pression accrue sur les massifs et un export du bois hors région, questionnant la capacité à maintenir

Figure 4 - Chênaie du Val de Saône



Source : Fibois BFC

une production de BO de qualité. La valorisation de BO feuillu à forte valeur ajoutée paraît être un levier majeur de développement de la filière locale, qui nécessiterait cependant des innovations techniques (ex. : amélioration du tri), une modernisation des outils de transformation, ainsi qu'une augmentation de la demande (ex. : pour la construction bois).

## 2- Déclin économique de la filière et vulnérabilité aux risques climatiques : trois trajectoires « subies »

Pour chacun des trois territoires étudiés, cinq scénarios prospectifs ont été construits lors des ateliers. L'analyse comparée de ces scénarios territorialisés a fait émerger des similarités qui ont permis de dégager six « trajectoires » types valables pour l'ensemble de la filière en région Bourgogne-Franche-Comté (figure 5). En d'autres termes, une trajectoire correspond à un scénario stylisé, à l'échelle régionale, issu du rapprochement de scénarios territoriaux partageant une philosophie commune. Le jeu de trajectoires ainsi constitué forme une gamme de possibilités stratégiques pour aider les acteurs régionaux à se projeter.

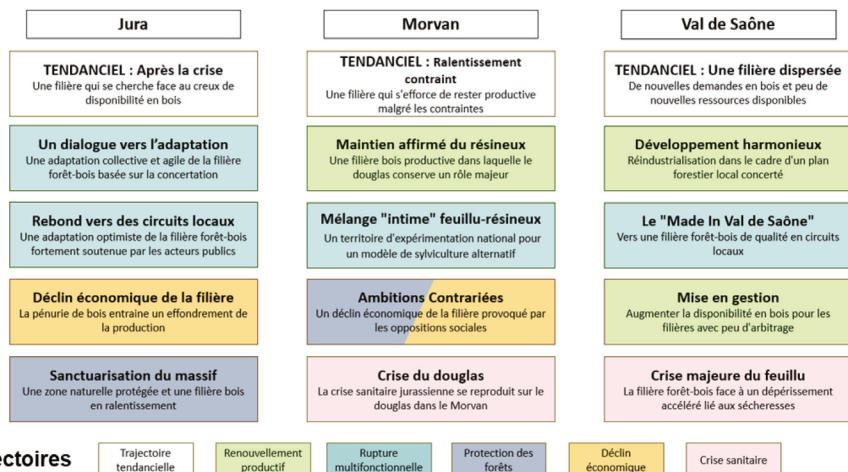
Les sections qui suivent décrivent les trajectoires qui pourraient advenir en l'absence d'orientations stratégiques claires pour la filière régionale, voire en cas de crise économique ou sanitaire. À l'inverse, la troisième partie montre ce qui pourrait se passer si des arbitrages précis et déterminés étaient faits quant aux objectifs assignés à la forêt et à la filière bois.

### Une trajectoire tendancielle régie par les incertitudes et la vulnérabilité

Pour chaque territoire, un scénario tendanciel a été identifié, qui correspond à la poursuite des dynamiques en cours, sans inflexion stratégique marquée. Dans le Jura, malgré un report possible sur le sapin, la production de bois devrait ralentir, engendrant à moyen terme un « creux de disponibilité » qui pourrait affecter l'activité des industries de transformation. En parallèle, les tensions sociales devraient se multiplier, notamment autour des coupes « sanitaires ». Une baisse marquée de disponibilité en bois est aussi à craindre dans le Morvan (de l'ordre de 30 % en 2040<sup>8</sup>), qui devrait

8. Bastick C., et al., 2024, *Projection des disponibilités en bois et des stocks et flux de carbone du secteur forestier français*, IGN, FCBA. L'hypothèse climatique « C2 » de cette étude a été retenue pour simuler les évolutions possibles du Morvan.

Figure 5 - Correspondance entre les trajectoires régionales et les scénarios par territoires



Source : rapport final de l'étude, page 153

s'accompagner de la baisse des prélèvements, dans une logique du type « faire moins mais mieux ». La sylviculture devrait néanmoins se diversifier progressivement, cette transition étant accompagnée par la charte forestière de territoire (en réponse aux attentes sociétales), pour adapter les forêts au climat futur. Dans le Val de Saône et le Fossé bressan, la disponibilité devrait se maintenir, tandis que la demande, notamment en BIBE, pourrait augmenter, exacerbant les concurrences pour la ressource.

La « trajectoire tendancielle » se caractérise donc par une diversification timide de l'amont forestier : essais d'introduction de nouvelles essences, baisse modérée des prélèvements, etc. Ceci répond à la montée des tensions sociétales et aux inquiétudes concernant les aspects sanitaires et les conditions environnementales. Cependant, le changement climatique et la pression exercée par le gibier rendent le renouvellement des peuplements difficile et incertain. En l'absence de feuille de route claire, les investissements seraient risqués et donc limités, tant en forêt (ex. : dessertes) que dans les outils de transformation. L'arrivée de nouveaux acteurs du BIBE pourrait aussi créer de nouvelles concurrences, et les acteurs économiques pourraient par ailleurs se trouver en position de vulnérabilité face aux fluctuations de la demande internationale. Néanmoins, en l'absence de crise majeure (cf. infra), les filières de transformation historiques devraient se maintenir grâce à l'amélioration progressive des outils industriels. La concentration du secteur observée ces dernières années devrait aussi continuer. La mobilisation de la société en faveur d'une protection accrue des massifs devrait également se poursuivre, pouvant aggraver les tensions avec la filière.

### La trajectoire de déclin économique, un tendanciel dégradé

La trajectoire de « déclin économique » correspond à une dégradation forte de la situation tendancielle, liée à une accentuation des signaux actuellement observés (manque de main-d'œuvre, difficultés de maintien des surfaces en gestion, dépérissements, etc.) ou à un événement extérieur (crise économique, etc.). Les aléas (naturels, éco-

nomiques) y sont peu anticipés et un manque de cohésion globale empêche une projection à long terme.

Dans les scénarios de « déclin économique », l'activité de la filière baisserait significativement et la forêt deviendrait un secteur délaissé, faute de moyens, des soutiens publics et de dialogue territorial. Les investissements en forêt, limités, ne suffiraient pas à maintenir la fonction productive des forêts et la qualité des bois. Les volumes transformés chuteraient et certaines unités de transformation fermeraient, dégradant encore davantage l'attractivité des métiers de la filière. Les filières BIBE, moins pénalisées que la filière BO, car moins exigeantes du point de vue de la qualité de la ressource, resteraient actives. La gestion sylvicole s'adapterait pour fournir principalement ce type de bois, de moindre qualité.

La trajectoire de « déclin économique » est particulièrement redoutée par les acteurs du Jura, dans le cas où la filière ne parviendrait pas à se remettre de la crise récente des scolytes, et par ceux du Morvan, où l'intensification des oppositions sociétales pourrait contraindre les ambitions de développement économique.

### Trajectoire de crises sanitaire et climatique

La « trajectoire de crise » part de l'idée que des aléas sanitaires ou climatiques majeurs pourraient fortement perturber la filière forêt-bois dans les territoires étudiés. Dans le Morvan, l'arrivée du scolyte américain *Dendroctonus pseudotsugae* provoquerait des dégâts sur le Douglas similaires à ceux observés sur l'épicéa dans le Jura. Dans le Val de Saône et le Fossé bressan, la multiplication des canicules annuelles, comme celles de 2018, 2020 et 2022, pourrait entraîner un dépérissement sévère et durable des peuplements de feuillus. Les forêts seraient également victimes d'un pathogène importé, comme le champignon *Ceratocystis fagacearum* responsable du flétrissement du chêne. Le défi principal serait économique, à savoir limiter la dégradation de la qualité du bois tout en maximisant son utilisation pour la production de BO. Dans le Morvan, l'enjeu serait aussi logistique, avec le besoin de conserver les bois, par exemple par mise

sous eau. Dans le Val de Saône, la valorisation des feuillus secondaires en bois d'œuvre, dont les marchés sont moins matures, risquerait d'être difficile. Des actions susceptibles d'aider les territoires à se préparer à de telles crises ont été mises en avant lors des ateliers, à l'instar des essais de conservation des bois de crise ou de l'instauration d'instances d'anticipation (« plans tempête »).

### 3-Trois trajectoires alternatives accordant une priorité variable à la fonction productive de la forêt

Les trajectoires décrites précédemment ont été jugées « pessimistes » par les participants aux ateliers, et décrites comme des évolutions « subies ». À l'inverse, celles qui suivent pourraient émerger si des choix clairs sont faits quant aux objectifs assignés à la filière forêt-bois. Ces trajectoires se distinguent notamment par l'importance donnée à la production de bois.

### Un « renouvellement productif » aux retombées économiques et sociales positives

Cette trajectoire place le rôle productif de la forêt au centre du développement économique des territoires. Elle se fonde sur l'expérience et les savoir-faire acquis historiquement (essences et technologies maîtrisées) et sur une forte spécialisation des territoires (sylviculture, industrie), tout en prenant en compte les nouvelles pressions sociétales et environnementales.

Ainsi, les scénarios de « maintien affirmé du résineux » (Morvan) et de « mise en gestion » (Val de Saône) reposent sur des essences à fort potentiel de valorisation (le Douglas et le chêne, respectivement). Celles-ci seraient surtout gérées en monoculture, en mettant à profit les travaux de recherche récents<sup>9</sup>. Dans cette trajectoire, d'importants moyens financiers seraient consacrés à l'évolution de l'outil industriel, afin de disposer d'équipements pour traiter des diamètres variés et valoriser l'ensemble des qualités de bois disponibles, notamment dépérissants. Elle suppose aussi de renforcer la desserte forestière afin de pouvoir mobiliser les bois. Le dynamisme économique qui en découlerait entraînerait des retombées positives pour les territoires : nouveaux emplois forestiers, revenus additionnels pour les communes forestières, remobilisation des propriétaires privés, etc. Le soutien apporté à la formation et les efforts faits pour rendre plus visibles les professions de la forêt et du bois viendraient renforcer l'attractivité des métiers de la filière.

L'enjeu majeur de cette trajectoire est le maintien de la production biologique, dans un contexte marqué par des aléas climatiques croissants. Une telle trajectoire semble peu réaliste dans le Jura, où les essences productives sont déjà largement compromises par la crise sanitaire. En outre, la mise en gestion accrue des massifs pourrait susciter des craintes, voire des tensions, concernant les potentiels impacts sur l'environnement (ex. biodiversité) et les paysages. La spécialisation des forêts et des entreprises pourrait également accroître

9. Par exemple, le [projet Douglas-Avenir \(2021-2026\)](#).

leur vulnérabilité aux aléas environnementaux (ex. : ravageurs spécifiques à une essence) ou économiques (ex. : variation de la demande internationale). Par ailleurs, cette trajectoire, qui repose sur la poursuite d'un modèle sylvicole déjà contesté, s'expose à un risque d'aggravation des conflits, notamment en l'absence de concertation.

### Une rupture dans l'organisation de la filière vers davantage de multifonctionnalité

La trajectoire de « rupture multifonctionnelle » repose sur une modification profonde de la gestion des forêts et de l'organisation de la filière, pour les rendre plus résilientes au changement climatique. Afin de maintenir le rôle économique des forêts, la trajectoire se fonde sur une déspecialisation des territoires, qui s'illustre de façon différenciée dans chacun d'eux : réintroduction du feuillu pied à pied dans le Morvan, développement soutenu des circuits courts dans le Val de Saône, renouvellement accéléré du massif du Jura avec une diversité d'essences (ex. charme, tremble) et de nouvelles entreprises de transformation (ex. lamellé-collé abouté à partir d'essences secondaires, chimie du bois en remplacement de produits plastiques).

Dans ces scénarios, plusieurs pratiques sylvicoles sont promues : mélange d'essences, peuplements irréguliers, maintien d'espaces en libre évolution, etc. Une gouvernance reposant sur une animation renforcée, au niveau des massifs, permettrait d'assurer une gestion concertée et de rendre le dialogue avec le grand public plus efficace. À l'aval, les filières de transformation historiques seraient complétées par une diversité de nouveaux acteurs, de petite et moyenne tailles, pour valoriser au mieux les nouvelles ressources (essences secondaires, bois déperissants). La diversification de la forêt et de la filière qui en résulterait engendrerait de nombreux bénéfices : produits locaux à haute valeur ajoutée (ex. davantage de seconde transformation sur le territoire, charpentes en tremble), meilleure résistance aux aléas climatiques et économiques, revitalisation économique des territoires, apaisement des tensions sociales, externalités environnementales positives dont renforcement de la biodiversité et plus forte provision de services écosystémiques.

La principale faiblesse de cette trajectoire réside dans l'ampleur des changements nécessaires (besoins de financements, changements de pratiques à différents niveaux de la filière, etc.), que certains acteurs locaux jugent peu réalistes malgré l'intérêt qu'ils y voient. Les risques d'échecs d'une telle mutation, en amont comme en aval, sont importants. Des soutiens à la R&D portant sur la transformation des essences secondaires, et la stimulation de leurs débouchés sur les marchés, par exemple *via* la commande publique (ex. dans la construction) et l'incitation des consommateurs à acheter local, permettraient de favoriser cette trajectoire.

### Protection des forêts et diversification des sources de revenus

Dans la trajectoire de « protection de la forêt », la priorité serait mise sur le rôle écologique de la forêt, notamment la protection de la biodiversité

et les services écosystémiques (puits de carbone, protection de la ressource en eau, protection des sols, etc.). La production et la transformation du bois ne s'arrêteraient pas totalement, mais la fonction économique ne serait plus considérée comme prioritaire par rapport aux autres enjeux du territoire. Le ralentissement de l'activité forestière historique serait compensé par des revenus nouveaux, issus des aménités environnementales. La gestion forestière financée par ces nouveaux leviers aurait pour objectifs principaux d'assurer la préservation de la biodiversité et l'adaptation des forêts au changement climatique. Les prélèvements de bois seraient alors fléchés pour répondre aux crises de mortalité ou les anticiper.

Dans le Jura, sinistré par les crises environnementales, cette trajectoire permettrait de renouveler les forêts du massif, en mettant de côté leur rôle productif. Dans le Morvan, une telle stratégie de « protection choisie » pourrait apporter une réponse aux pressions grandissantes venant de la société, à condition de bien valoriser les aménités touristiques et environnementales.

Bien qu'en partie contraire aux intérêts actuels des acteurs économiques de la filière, cette trajectoire permettrait, le cas échéant, de choisir et de planifier une baisse de la production, plutôt que de la subir. Cela impliquerait de trouver des ressources financières complémentaires pour les propriétaires (notamment les communes forestières) et les acteurs économiques des filières de transformation : taxes liées au tourisme, paiements pour services environnementaux, parrainages, financements citoyens, crédits carbone, etc.<sup>10</sup>. Les fonctions environnementales des forêts seraient favorisées et les territoires seraient plus attractifs pour le tourisme, générant de nouvelles activités hors du secteur du bois.

En revanche, cette trajectoire affecterait négativement la filière bois telle qu'elle existe aujourd'hui : désindustrialisation, pertes d'emplois et de savoir-faire, moindre production de produits biosourcés, augmentation des importations de produits bois et dégradation du déficit du commerce extérieur en produits bois à l'échelle nationale, etc. La mise en place de cette « économie des aménités » reste largement à inventer et il s'agit d'un pari important qui, s'il échouait, pourrait conduire à la trajectoire de déclin économique.

\*

Cette note montre que, face à des trajectoires tendanciennes ou « subies » jugées pessimistes, certains arbitrages permettraient aux acteurs de la filière forêt-bois de Bourgogne-Franche-Comté de l'orienter vers des futurs choisis et davantage souhaitables. Les six trajectoires présentées ont été construites comme des idéaux-types n'ayant pas vocation à être déclinés en l'état. Elles présentent un éventail de choix qui s'offre aux acteurs de la filière, pouvant être combinés et adaptés aux contextes locaux et servir de repères dans la construction de stratégies territoriales.

L'étude a notamment mis en lumière trois trajectoires qui se distinguent par l'importance qu'elles accordent au rôle économique de la filière forêt-bois : un rôle prioritaire et dans la continuité de l'activité historique ; un rôle important et réinventé pour

une résilience accrue des forêts ; enfin un rôle en retrait pour une protection accrue des écosystèmes, ouvrant la voie à un nouveau modèle économique. La baisse de l'activité industrielle est vue par les parties prenantes, de façon consensuelle, comme une évolution pessimiste et à éviter. Dans les scénarios où elle intervient, elle est en grande partie contrainte par les crises climatiques, sanitaires ou sociétales. Néanmoins, comme l'illustre la trajectoire de « protection des forêts », cette diminution pourrait être assumée et devenir une opportunité pour valoriser les aménités environnementales et touristiques de la forêt.

L'analyse de ces trajectoires permet d'identifier des « actions sans regrets » à l'échelle régionale, visant à s'écarter des évolutions les plus négativement perçues. Il s'agit par exemple de la sensibilisation du grand public, du soutien au renouvellement et au maintien des peuplements forestiers (rétablissement de l'équilibre forêt-gibier, défense des forêts contre les incendies, etc.), de l'animation auprès des acteurs de la filière pour favoriser l'interconnaissance, de la meilleure valorisation des bois de qualité secondaire (caractérisation, adaptation de l'outil). D'autres actions pourraient être effectuées pour maintenir le rôle productif de la forêt. Elles recouvrent par exemple la formation des propriétaires à de nouveaux modes de gestion ou l'amélioration de la disponibilité de la ressource, entre autres par la mise en gestion et le développement de la desserte.

Dans tous les cas, la mise en œuvre d'une stratégie nécessite une implication et un soutien fort des acteurs publics, qu'il soit financier, politique ou réglementaire. En mettant en lumière des trajectoires et des actions, cette étude se propose d'offrir une gamme de visions stratégiques permettant d'éclairer, à l'échelle des territoires et de la région, les choix qui seront faits dans les prochaines années.

Nicolas Bijon  
Solagro

Julien Crosaz  
Eepos

Frédéric Weill  
Futuribles

Miguel Rivière  
Centre d'études et de prospective

10. Voir par exemple le [Label bas-carbone](#), le programme de financement [Nature Impact](#) du WWF, les [foncières forestières associatives](#), etc.

Ministère de l'Agriculture, de l'Agro-Alimentaire et de la Souveraineté alimentaire  
Secrétariat Général  
Service de la statistique et de la prospective  
Centre d'études et de prospective  
3 rue Barbet de Jouy  
75349 PARIS 07 SP  
Sites Internet : [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)  
[www.agriculture.gouv.fr](http://www.agriculture.gouv.fr)

Directeur de la publication : Vincent Marcus

Rédacteur en chef : Bruno Héralte  
Mél : [bruno.herault@agriculture.gouv.fr](mailto:bruno.herault@agriculture.gouv.fr)  
Tél. : 01 49 55 85 75  
Composition : DESK ([www.desk53.com/fr](http://www.desk53.com/fr))  
Dépôt légal : À parution © 2026